

19 septembre 2005

Bape

Secrétariat de la commission
375 Rue St Amable
Québec G1R 6A6

Non pour le tronçon Jean Leman

Monsieur le commissaire

Avez-vous pensé que si vous construisez l'autoroute 30 sur les terres agricoles que vous détruisez une bonne partie de terre classée No 2

Et je ne parle pas de la pollution qui nuirait à la culture avoisinante ainsi qu'aux animaux qui habiteraient tout près.

Avez-vous pensé aux coûts exorbitants qu'occasionneraient la construction de l'autoroute en territoire agricole.

Sincèrement

Jean Pierre Bourdeau